



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 110049

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc soulignant l'intérêt et l'importance de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, cinq ans après l'adoption de la loi du 10 mai 2001 reconnaissant la traite de l'esclavage comme « un crime contre l'humanité » demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, après les nombreuses manifestations qui ont déjà eu lieu, l'état actuel de l'ouverture, en fin d'année 2006, d'un site sur l'histoire de l'esclavage (Le Mensuel du Gouvernement n° 6, juin 2006).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110049

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11750